

**Commission des stupéfiants****Cinquante-troisième session**

Vienne, 8-12 mars 2010

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Trafic et offre illicites de drogues et mesures
y relatives: Situation mondiale en ce qui concerne
le trafic de drogues et recommandations
des organes subsidiaires de la Commission****Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues****Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour ce qui est des saisies, les statistiques portent sur 2007 et 2008. Pour la culture illicite de plantes servant à produire des drogues et pour la production illicite de drogues, elles portent sur la période 2008-2009.

Le cannabis reste de loin la drogue d'origine végétale donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants au monde. En 2008, les saisies mondiales de résine de cannabis ont augmenté de 25 % et atteint un niveau record, en partie en raison des saisies réalisées en Asie du Sud-Ouest, qui s'expliqueraient par la progression des cultures du cannabis en Afghanistan. Le Maroc a signalé une baisse de la culture de cannabis en 2008, mais continue d'être souvent cité par les pays comme pays source de résine de cannabis. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont continué de progresser modérément, comme ces dernières années, mais des augmentations importantes ont été signalées en Amérique du Sud (notamment dans l'État plurinational de Bolivie), en Afrique, en Asie et en Europe.

* E/CN.7/2010/1.



Le marché mondial illicite d'opiacés est toujours situé autour de l'Afghanistan, dont la part dans la culture de pavot à opium, la production d'opium et la fabrication d'héroïne, reste très importante. Toutefois, pour la deuxième année consécutive, en 2009 les superficies consacrées à la culture du pavot à opium en Afghanistan ont diminué de près d'un cinquième, la production d'opium ayant connu une baisse moins marquée. Les saisies mondiales d'opium ont également continué de progresser, à l'exception notable de la morphine. En 2008, la République islamique d'Iran a enregistré les plus importantes saisies mondiales d'opium, de morphine et d'héroïne.

En 2008, la culture du cocaïer est restée concentrée en Colombie, au Pérou et dans l'État plurinational de Bolivie. La superficie totale consacrée à cette culture a diminué de façon notable en Colombie, où elle continue néanmoins de représenter environ la moitié des surfaces cultivées au niveau mondial. Les saisies mondiales de cocaïne sont restées stables dans l'ensemble, même si elles ont été plus fortement réalisées dans les pays sources, l'Amérique du Sud représentant 61 % du total en 2008. Les informations relatives aux différentes saisies ont confirmé le rôle croissant de l'Afrique en tant que zone de transit pour le trafic de cocaïne.

Les saisies de stimulants de type amphétamine sont demeurées stables à l'échelle mondiale en 2008, à l'exception notable de l'"ecstasy". Les saisies mondiales d'"ecstasy" sont tombées à leur plus bas niveau depuis 1999, en raison notamment des baisses considérables enregistrées aux Pays-Bas et en Australie. La fabrication de stimulants de type amphétamine s'est poursuivie dans les zones où elle était déjà bien implantée, à savoir en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, encore qu'il semble qu'elle se soit étendue à plusieurs pays vulnérables où elle n'existait pas ou était peu importante jusqu'à présent.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2008-2009	4
A. Cannabis	4
B. Opium	5
C. Coca	8
III. Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2008	10
A. Cannabis	10
B. Opiacés	15
C. Cocaïne	21
D. Stimulants de type amphétamine	24
IV. Conclusions et recommandations	29
Tableau	
Saisies mondiales de drogues en 2007 et 2008	10
Figures	
I. Culture du pavot à opium en Afghanistan, en République démocratique populaire lao et au Myanmar, 1999-2009	6
II. Culture du cocaïer dans l'État Plurinational de Bolivie, en Colombie et au Pérou, 1998-2008	8
III. Ventilation des saisies mondiales d'herbe de cannabis, 1999-2008	11
IV. Saisies d'herbe de cannabis dans l'État Plurinational de Bolivie, au Mexique et aux États-Unis, 1994-2008	12
V. Ventilation des saisies de résine de cannabis dans le monde, 2002-2008	14
VI. Ventilation des saisies d'opiacés dans le monde, 2008	16
VII. Saisies d'opium en Afghanistan, en République islamique d'Iran et dans le monde, 2000-2008	17
VIII. Tendances comparées des saisies de morphine et d'opium au Pakistan, 2004-2008	18
IX. Corrélation des saisies d'héroïne en Turquie et des saisies d'opium et d'héroïne en République islamique d'Iran, 2000-2004 et 2004-2008	20
X. Comparaison des saisies de cocaïne en Amérique latine et dans d'autres régions, 2000-2008	21
XI. Répartition géographique des points d'origine des envois de cocaïne saisis en Europe, 2000-2008	24
XII. Ventilation des saisies mondiales d'amphétamine, 2000-2008	25
XIII. Saisies de méthamphétamine dans le monde, 2001-2008	26
XIV. Saisies d'ecstasy dans le monde, 2000-2008	28

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).
2. Ce rapport porte sur la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis, et sur la production illicite de coca et d'opium jusqu'en 2009 inclus. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques sur les saisies pour 2007 et 2008 et indique les dernières tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.
3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'UNODC. Les principales sources de renseignements sur le trafic sont les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels (troisième partie, "Offre illicite de drogues") communiquées par les gouvernements pour 2008 et les années antérieures.
4. À la date d'établissement du présent rapport¹, 104 États Membres et trois territoires avaient répondu à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les renseignements concernant les importantes saisies de drogues, les rapports officiels publiés par les gouvernements et d'autres rapports reçus par l'Office ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires (au total, l'UNODC a réuni pour 2008 des données provenant de 115 pays et territoires).
5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2008-2009

A. Cannabis

6. À la différence des cultures illicites comme celles de la feuille de coca et du pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse facilement dans des environnements divers. Il est ainsi difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Toutefois, l'UNODC estime que le cannabis continue de dominer les marchés illicites de la drogue dans le monde en termes d'extension des cultures, de volume de production et de nombre de consommateurs.

¹ Les données relatives aux saisies reflètent les informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

7. L'enquête la plus récente sur le cannabis menée par l'UNODC au Maroc remonte à 2005². La superficie totale consacrée à la culture du cannabis dans ce pays en 2005 était estimée à 72 500 ha, ce qui représentait un recul par rapport aux 134 000 ha de 2003. Le Maroc a encore estimé que la superficie cultivée s'établissait à ce niveau en 2006 et 2007 mais, en 2008, il a signalé que les surfaces cultivées ne représentaient que quelque 60 000 ha et que 4 377 ha avaient été éradiqués.

8. En Afghanistan, la superficie cultivée est passée de 30 000 ha en 2005³ à 50 000 ha en 2006 puis à 70 000 ha en 2007⁴. Le chiffre pour 2007 représente 36 % de la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays cette année-là. À la fin de 2008, l'UNODC a mené une enquête initiale sur la culture du cannabis en Afghanistan et, sur 34 provinces, en a identifié 20 dans lesquelles le cannabis était très largement cultivé.

9. En l'absence de données d'études, la quantité de plants de cannabis saisis peut être un indicateur de la superficie des cultures. Pour la période 2006-2008, l'UNODC a réuni les données relatives aux saisies de plants de cannabis provenant de 112 pays et territoires. En 2008, ces saisies s'élevaient à 8 203 tonnes⁵, dont plus de la moitié (5 185 tonnes) effectuée par le Paraguay. Le Paraguay a également fait état de la destruction de 1 838 hectares de cultures de cannabis en 2008.

10. Outre la saisie de 2,16 millions de plants de cannabis en 2008, les États-Unis ont signalé que 7,6 millions de plants cultivés en pleine terre et 451 000 de plants cultivés en intérieur ont été détruits en 2008 dans le cadre du Programme d'éradication/élimination du cannabis. Le Guatemala a fait état d'une saisie de 10,8 millions de plants de cannabis en 2008.

B. Opium

11. Au cours de la période 2001-2007, la production mondiale d'opiacés a sensiblement progressé, en raison, essentiellement, de la progression de la culture du pavot à opium en Afghanistan. Un tournant a sans doute été atteint en 2007 puisque la culture et la production d'opium ont diminué de près d'un cinquième pendant deux années consécutives (voir fig. I). La part de l'Afghanistan dans la culture et la production mondiales illicites de pavot à opium reste de loin la plus importante, de même que sa part dans la fabrication mondiale d'héroïne. Les informations communiquées par diverses sources indiquent que de nombreux pays du monde entier cultivent, de manière limitée, le pavot à opium, pour certains desquels les données recueillies dans le cadre de l'enquête ne sont pas disponibles.

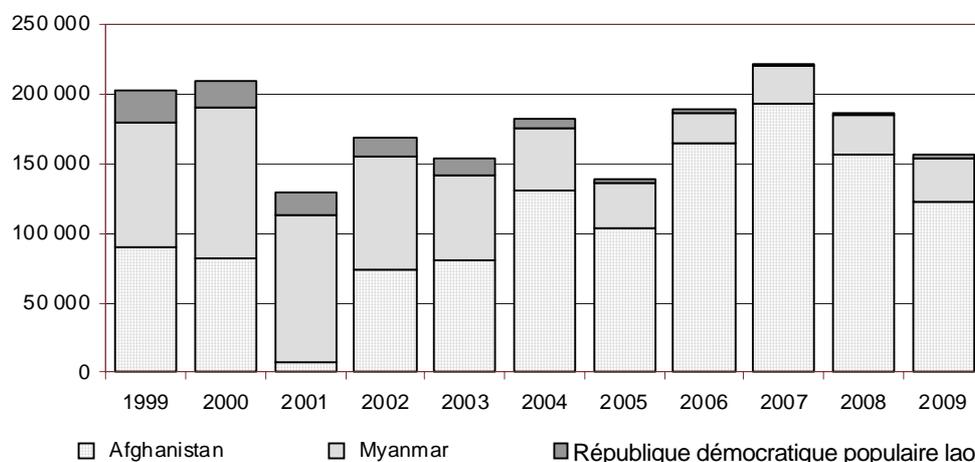
² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Maroc: Enquête sur le cannabis 2005, Résumé* (janvier 2007).

³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2006* (novembre 2006)..

⁴ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2007* (novembre 2007)

⁵ Les saisies de plants de cannabis signalées à l'UNODC peuvent être exprimées en poids ou en nombre de plants. Les quantités cumulées sont exprimées en poids. Pour ce calcul, on part du principe qu'un plant pèse 100gr.

Figure I.
Culture du pavot à opium en Afghanistan, en République démocratique populaire lao et au Myanmar, 1999-2009
 (En hectares)



12. La superficie totale des zones consacrées à la culture du pavot à opium en Afghanistan a atteint le niveau de 193 000 ha en 2007 et a diminué au cours des deux années suivantes, passant de 157 000 ha en 2008 à 123 000 ha en 2009. Outre les opérations des services de lutte contre la drogue, la baisse enregistrée en 2009 était due au fait que les cultures licites ont bénéficié de débouchés commerciaux plus favorables ainsi qu'à l'introduction de "zones de culture alimentaire" pour encourager les cultures licite.

13. En 2009, le pavot à opium était essentiellement cultivé dans sept provinces⁶ situées dans le sud et l'Ouest du pays, à savoir Helmand, Kandahar, Uruzgan, Day Kkundi, Zaboul, Farah et Badghis (dans cet ordre), qui représentaient à elles seules 98 % de la superficie totale des cultures de pavot à opium en Afghanistan. La baisse enregistrée entre 2008 et 2009 est principalement due au recul de la superficie cultivée dans la province de Helmand, qui est passée de 103 590 ha (près des deux tiers du total en 2007) à 69 833 ha.

14. Le rendement estimé de la culture d'opium en Afghanistan a été exceptionnellement élevé en 2008 et 2009, en raison, notamment, de conditions météorologiques favorables, du faible nombre de maladies de plantes et de parasites, et à l'implantation des cultures de pavot à opium dans les terres fertiles du Sud du pays, où l'irrigation et de meilleures techniques agricoles sont plus répandues. Le rendement moyen est passé de 48,8 kg par hectare en 2008 à 56,1 kg par hectare en 2009. Par conséquent, la production estimée d'opium n'a diminué que de 10 %, passant de 7 700 tonnes en 2008 à 6 900 tonnes en 2009, en dépit de la diminution connexe des cultures de pavot de 22 %.

⁶ La province de Nimroz (qui ne fait pas partie de ces sept provinces) a connu une hausse nominale non négligeable parce que certaines régions où la culture du pavot à opium est relativement importante qui faisaient auparavant partie de la province de Nimroz ont été récemment intégrées à la province de Farah.

15. Selon les données recueillies par le Bureau de l'UNODC en Afghanistan, en 2008, 69 laboratoires ont été démantelés dans le pays, dont 50 à Nangarhar, qui était toujours un centre de production d'héroïne. En outre, 14,2 tonnes d'anhydride acétique ont été saisies (principalement dans les provinces de Kandahar, Nangarhar, Paktia et Kaboul, dans cet ordre) ainsi que 19,4 tonnes de chlorure d'ammonium (principalement dans les provinces de Helmand, Kaboul, Nangarhar et Paktia, dans cet ordre). Durant le premier semestre de 2009, 27 autres laboratoires⁷ ont été détruits au cours d'opérations militaires.

16. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium est traditionnellement cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam principalement. Dans ces pays, il pousse généralement sur des collines escarpées, aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons qu'en Afghanistan. D'après les informations communiquées par le Gouvernement vietnamien, les cultures de pavot sont négligeables dans le pays. D'après le système de surveillance des cultures en Thaïlande, des quantités négligeables de pavot à opium ont été cultivées dans le pays ces dernières années les cultures de pavot à opium sont également très limitées dans le pays et s'élevaient à 288 ha en 2008 (dont 284 ha éradiqués) et à 211 ha en 2009 (dont 201 éradiqués).

17. Au Myanmar, la culture du pavot à opium a fortement décliné entre 1996 et 2006 mais a suivi une tendance générale à la hausse depuis lors, pour s'établir à 31 700 ha en 2009. Bien que cette quantité paraisse peu importante au regard du niveau record atteint en 1996, les terres consacrées à la culture du pavot en 2009 représentent une augmentation de 11 % par rapport au niveau de 2008 (28 500 ha) et de 47 % par rapport à celui de 2006. L'État de Shan représente à lui seul 95 % du total des cultures de pavot à opium en 2009. En dépit de l'augmentation de la superficie cultivée, la production potentielle estimée d'opium au Myanmar est passée de 410 tonnes en 2008 à 330 tonnes en 2009.

18. En République démocratique populaire lao, la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium a diminué de façon régulière, passant de 26 800 hectares en 1998 à 1 800 hectares en 2005, sans jamais dépasser les 2 500 ha depuis lors. La production, qui était de 1 600 ha en 2008 est cependant passée à 1 900 hectares en 2009. La production potentielle estimée a progressé et est passée de 9,6 tonnes en 2008 à 11,4 tonnes en 2009.

19. Selon le Ministère de la justice des États-Unis⁸, on trouve aux États-Unis diverses quantités d'héroïne produite dans chacune des régions d'approvisionnement suivantes: Amérique du Sud, Mexique, Asie du Sud-Est et Asie du Sud-Ouest. L'offre d'héroïne en provenance de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Asie du Sud-Est est restée cependant limitée. Le Mexique a signalé la destruction de 13 095 ha de cultures de pavot à opium en 2008, soit 11 046 ha de plus qu'en 2007. La Colombie a estimé que la superficie nette consacrée à la culture du pavot à

⁷ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2009: Summary findings* (septembre 2009).

⁸ National Drug Intelligence Center, Ministère de la justice des États-Unis, *National Drug Threat Assessment 2009* (décembre 2008).

opium était de 714 hectares en 2007, à l'exclusion de celle des cultures éradiquées (375 hectares). En 2008, elle est tombée à 394 hectares⁹.

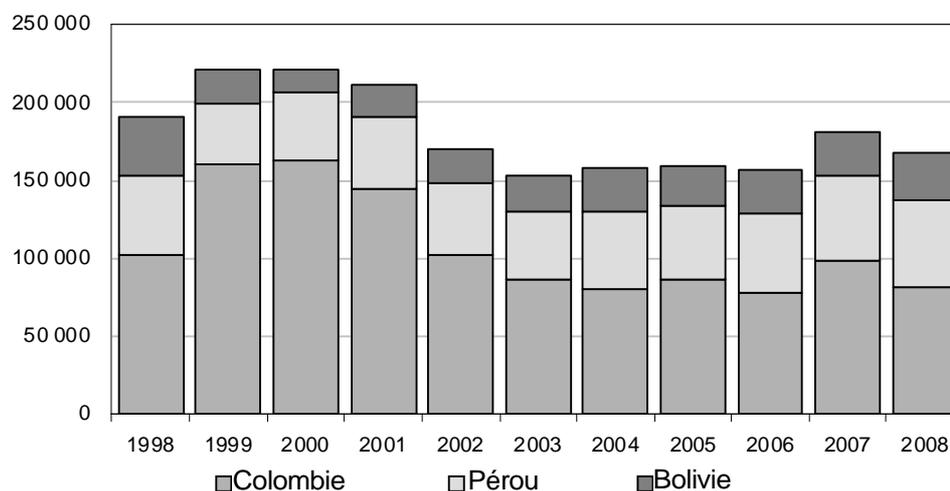
C. Coca

20. En 2008, la culture du cocaïer était toujours concentrée dans l'État Plurinational de Bolivie, en Colombie et au Pérou. Entre 2007 et 2008, la superficie totale consacrée à cette culture dans ces trois pays a reculé de 8 %, passant de 181 600 hectares en 2007 à 167 600 hectares en 2008 même si selon les estimations, le recul est beaucoup plus marqué pour la fabrication de cocaïne, laquelle est passée de 994 tonnes en 2007 à 845 tonnes en 2008. Cette baisse est due à une diminution significative des surfaces consacrées au cocaïer en Colombie qui comptait néanmoins pour près de la moitié des cultures mondiales de cocaïer et de la fabrication potentielle de cocaïne en 2008 (voir Figure II).

Figure II.

Culture du cocaïer dans l'État plurinational de Bolivie, en Colombie et au Pérou, 1998-2008

(En hectares)



21. En Colombie, la superficie des cultures du cocaïer est passée de 99 000 ha en 1998 à 81 000 ha en 2008. Les superficies cultivées les plus importantes en 2008 se situaient dans la région du Pacifique, où le rendement de la feuille de coca fraîche était considéré comme faible, puis dans la région du Centre. En 2008, les cultures dans les régions du Meta-Guaviare, de Putumayo-Caquetá et d'Orinoco ont nettement reculé par rapport à 2006 et 2007. Les estimations concernant la production de la feuille de coca fraîche pour le Meta-Guaviare et, dans une moindre mesure, le Putumayo-Caquetá, ont aussi été influencées par les nouvelles données sur le rendement de la feuille de coca dans ces deux régions. La fabrication de

⁹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Colombia: Coca Cultivation Survey 2008* (juin 2009).

cocaïne en Colombie aurait fortement diminué et serait passée de 600 tonnes en 2007 à 430 tonnes en 2008.

22. Au Pérou, la culture du cocaïer a augmenté progressivement entre 2005 et 2008, pour s'établir à 56 100 ha¹⁰ en 2008, niveau le plus élevé depuis 1997. Les cultures les plus importantes étaient toujours situées dans les régions d'Alto Huallaga, d'Apurímac-Ene et de La Convención-Lares qui, ensemble, représentaient 85 % des cultures du cocaïer en 2008. C'est dans la région d'Apurímac-Ene, qui concentre la moitié de la production de feuille de coca, que le rendement restait le plus élevé. Selon les estimations, la production de cocaïne au Pérou a atteint 302 tonnes en 2008, contre 290 tonnes en 2007.

23. La superficie des cultures de cocaïer ont aussi continué d'augmenter dans l'État plurinational de Bolivie, passant de 28 900 ha en 2007 à 30 500 ha en 2008, dont 12 000 ha consacrés à la culture du cocaïer en vertu de la loi n°1008 pour des usages traditionnels¹¹. L'augmentation enregistrée dans ce pays s'explique par la progression des cultures dans deux zones principales: les Yungas de La Paz et les tropiques de Cochabamba. Selon les estimations, la fabrication potentielle de cocaïne dans l'État plurinational de Bolivie a atteint 113 tonnes en 2008 contre 104 tonnes en 2007.

24. En Colombie, la superficie totale des cultures de cocaïne éradiquées est restée en bonne partie inchangée (229 611 ha en 2008 contre 219 939 ha en 2007). Toutefois, une partie plus importante de cette superficie (96 115 ha en 2008 contre 66 805 ha en 2007) a été détruite manuellement, le reste par pulvérisation. Au Pérou, la superficie éradiquée a reculé et est passée de 12 072 ha en 2007 à 10 143 ha¹² en 2008, ce qui s'explique peut-être en partie par le fait qu'en 2008, les cultures ont été éradiquées exclusivement dans le cadre d'opérations d'éradication forcée¹³ contrairement à 2007, où 1 016 ha avaient été éradiqués dans le cadre de programmes volontaires. Les superficies éradiquées ont également chuté dans l'État plurinational de Bolivie (5 484 ha en 2008 contre 6 269 ha en 2007).

25. L'Équateur a aussi indiqué que de petites superficies étaient consacrées à la culture de la coca en 2007 et 2008, dont la plupart ont été éradiquées. Elles étaient situées à proximité de la frontière colombienne.

¹⁰ Il s'agit de la superficie estimée dans l'enquête sur la culture de la coca au Pérou en 2008, réalisée conjointement par le Gouvernement péruvien et l'UNODC. Dans ses réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008, le Pérou a signalé une superficie nette cultivée (après éradication) de 43 556,88 ha, et l'éradication de 10 091,26 ha.

¹¹ Ley del Régimen de la Coca y Sustancias Controladas (1988) de l'État plurinational de Bolivie.

¹² Comme signalé à l'UNODC par le Gouvernement péruvien et indiqué dans la publication de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime intitulée *Perú: Monitoreo de Cultivos de Coca*. Dans ses réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008, le Pérou a signalé l'éradication de 11 056,2 ha en 2007 et de 10 091,26 ha en 2008. Le chiffre pour 2007 recouvre uniquement les opérations d'éradication forcée, tandis que le chiffre pour 2008 est inférieur de 0,5 % aux chiffres correspondants publiés pour 2008.

¹³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Perú: Monitoreo de Cultivos de Coca* (juin 2009).

III. Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2008

26. Le tableau ci-après indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2007 et 2008. Étant donné qu'au moment de l'établissement du présent rapport certains États n'avaient pas communiqué leurs réponses à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008, les totaux pour 2008 sont provisoires. Toutefois, lorsque l'absence de données risquait d'influer fortement sur le total mondial, l'UNODC s'est procuré des données auprès de sources gouvernementales et de ses bureaux sur le terrain. De 2007 à 2008, les saisies de produits dérivés du cannabis et d'opiacés (à l'exception de la morphine) ont augmenté alors que les saisies d'"ecstasy" auraient notablement diminué.

Tableau

Saisies de drogues dans le monde, 2007 et 2008

Type de drogue	Saisies signalées (kilogrammes)		Tendance
	2007	2008 ^a	
Cannabis			
Herbe	5 802 394	6 458 893	Hausse
Résine	1 298 990	1 635 392	Hausse
Opiacés			
Opium (brut et préparé)	508 747	648 662	Hausse
Morphine	27 438	17 231	Baisse
Héroïne	65 098	72 915	Hausse
Cocaïne			
Cocaïne (base et sel)	710 062	691 273	Stable ^b
Stimulants de type amphétamine ^c			
Amphétamine	23 667	22 262	Stable ^b
Méthamphétamine	18 211	18 542	Stable ^b
"Ecstasy" (MDA, MDEA, MDMA)	7 948	3 796	Baisse

Note: MDA=méthylènedioxyamphétamine

MDEA=3,4-méthylènedioxyéthylamphétamine

MDMA= méthylènedioxyméthamphétamine..

^a Les totaux pour 2008 sont provisoires et sont susceptibles d'être revus lorsque les données d'autres pays seront disponibles.

^b Le terme "stable" correspond à une variation de moins de 10 %.

^c Les stimulants de type amphétamine existent sous diverses formes, notamment sous forme de liquide ou de comprimés, et les saisies peuvent être exprimées en poids, en volume, en nombre de comprimés ou dans d'autres unités. Dans certains cas, les quantités saisies sont reproduites telles qu'elles sont indiquées par les pays, mais les quantités cumulées sont exprimées en poids. Pour ce calcul, on suppose qu'un comprimé contient 30 mg de principe actif, sauf dans le cas des comprimés d'"ecstasy", dont on suppose qu'ils contiennent 100 mg de principe actif. En outre, on part du principe qu'un litre de liquide correspond à un kilogramme.

A. Cannabis

27. La plupart des pays du monde sont exposés au trafic de dérivés du cannabis. Sur les 144 pays et territoires pour lesquels l'UNODC disposait de données

concernant les saisies signalées pour 2007, 123 avaient saisi de l'herbe de cannabis, 88 de la résine de cannabis, 21 de l'huile de cannabis et 134 au moins un de ces dérivés. Selon les données pour la période 2003-2008, près de la moitié des saisies effectuées dans le monde portaient sur l'herbe, la résine ou l'huile de cannabis. L'herbe de cannabis était toujours la drogue la plus souvent saisie en Afrique, dans les Amériques et en Océanie, alors qu'en Europe c'était la résine de cannabis qui occupait cette place, devant l'herbe de cannabis.

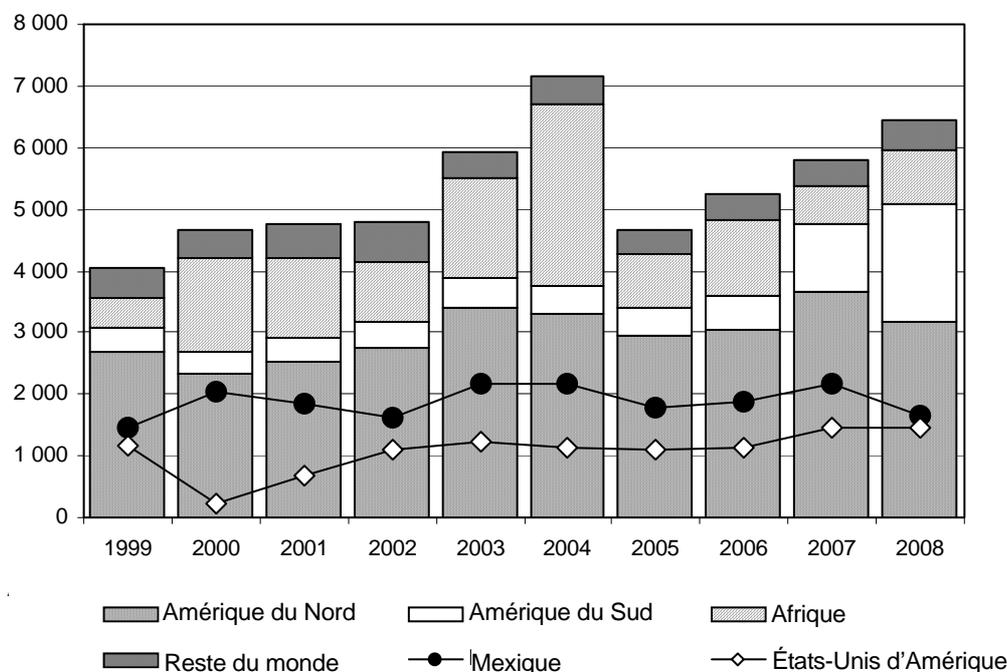
1. Herbe de cannabis

28. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont progressivement augmenté entre 2005 et 2008, mais sont restées inférieures aux niveaux records de 2004 (7 154 tonnes) (voir fig. III). Les saisies opérées dans les Amériques et en Afrique ont continué de représenter les plus importantes des saisies mondiales d'herbe de cannabis. L'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ont enregistré une hausse importante des saisies réalisées.

Figure III

Ventilation des saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 1999-2008

(Tonnes)



29. Depuis 2001, les saisies nationales annuelles les plus importantes qui ont eu lieu dans le monde ont été signalées par le Mexique, suivi des États Unis. Au Mexique, après deux années consécutives de baisse, les saisies d'herbe de cannabis sont tombées à 1 658 tonnes en 2008, le niveau le plus bas depuis 2002 mais inférieur d'un quart au niveau atteint en 2007 (2 177 tonnes) (voir fig. III). Selon le Mexique, en 2007 et de nouveau en 2008, 60 % de l'herbe de cannabis saisie étaient destinés aux États-Unis et principalement introduits clandestinement aux États-Unis par voie terrestre (contrairement à la cocaïne).

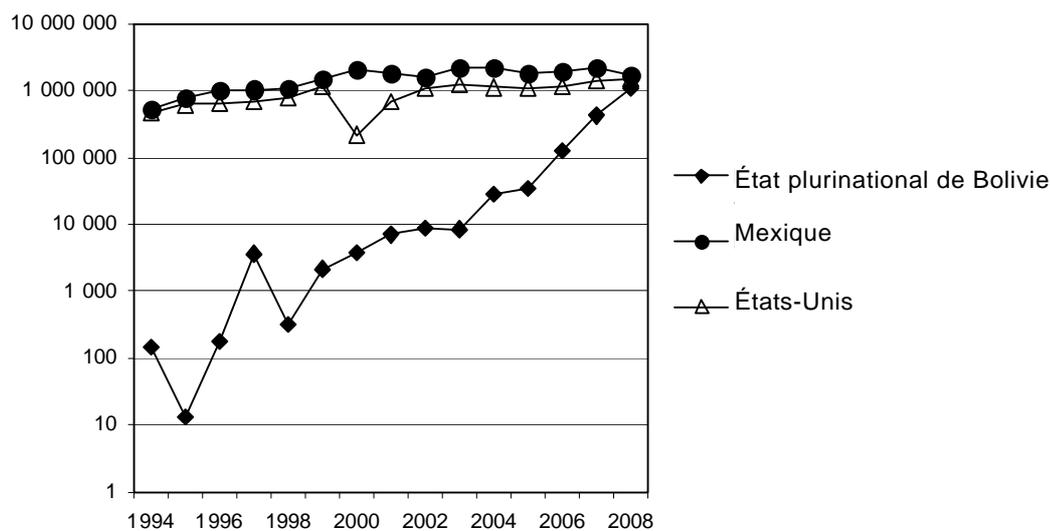
30. En 2008, aux États-Unis, les saisies d'herbe de cannabis se sont pour la plupart maintenues au fort niveau de 2007 (1 447 tonnes), à savoir 1 472 tonnes. Selon le Ministère de la justice des États-Unis¹⁴, la forte demande d'herbe de cannabis a incité les organisations de trafiquants et les groupes criminels à intensifier les cultures de cannabis aux États-Unis et à y introduire clandestinement d'importantes quantités d'herbe de cannabis originaires du Mexique et, à un degré moindre, du Canada.

31. La baisse des saisies réalisées en Amérique du Nord a été compensée par l'augmentation des saisies réalisées en Amérique du Sud, principalement dans l'État plurinational de Bolivie, qui ont plus que doublé en 2008, ce qui confirme la tendance générale à une hausse rapide des saisies observée depuis 1999 (voir fig. IV). Entre 2003 et 2008 en particulier, les saisies d'herbe de cannabis dans l'État plurinational de Bolivie ont progressé régulièrement, passant de 8,51 tonnes en 2003 à 1 113 tonnes en 2008, soit 131 fois plus en cinq ans, ce qui équivaut à cinq augmentations annuelles consécutives de 165 %. Si ce rythme de croissance se poursuivait, les saisies déjà réalisées en 2009 seraient supérieures aux quantités signalées par le Mexique en 2007 et en 2008 (qui constituaient le chiffre le plus élevé au monde pour ces années).

Figure IV.

Saisies d'herbe de cannabis dans l'État plurinational de Bolivie, au Mexique et aux États-Unis, 1994-2008

(Kilogrammes. échelle logarithmique)



Sources: Questionnaires destinés aux rapports annuels, État plurinational de Bolivie, Mexique et États-Unis; UNODC; ICPO/Interpol.

32. En dépit du fait que les données relatives à certains États clefs d'Afrique pour 2008 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport, la quantité préliminaire totale des saisies d'herbe de cannabis réalisées par les pays

¹⁴ National Drug Intelligence Center, Ministère de la justice des États-Unis, *National Drug Threat Assessment 2009* (décembre 2008).

africains en 2008 (884 tonnes) était d'ores et déjà supérieure de 41 % au total pour 2007 (629 tonnes). En 2008, comme en 2007, les saisies les plus importantes en Afrique ont été signalées par le Nigeria (336 tonnes), suivi du Maroc (222 tonnes).

33. Les saisies d'herbe de cannabis ont également fortement augmenté en Asie, passant de 209 tonnes en 2007 à 297 tonnes en 2008, principalement en raison des saisies extraordinairement importantes signalées par l'Indonésie, à hauteur de 141 tonnes. Les saisies réalisées dans ce pays avoisinaient les 26,8 tonnes saisies entre 2001 et 2007 et s'élevaient à 31,9 tonnes en 2007. Selon les données provisoires disponibles, la plupart des autres saisies effectuées en Asie ont été réalisées par l'Inde, dont l'Organe de contrôle des stupéfiants a informé l'UNODC, dans une lettre datée du 31 août 2009, avoir saisi 103 tonnes¹⁵ en 2008 (au 31 juillet 2009), un niveau quasiment identique à celui de 2007 (108 tonnes).

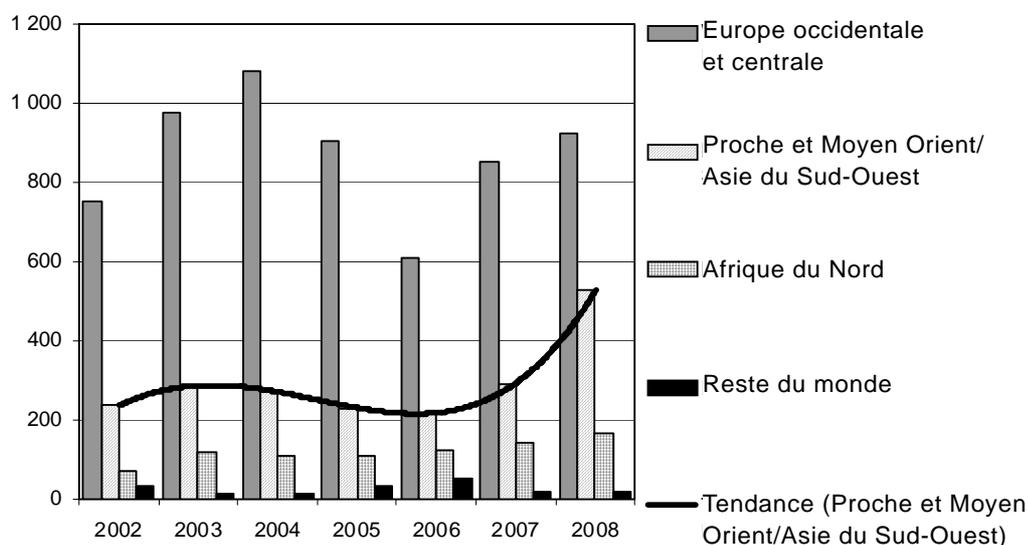
34. Une hausse moins marquée a également été enregistrée en Europe, où les saisies sont passées de 137 tonnes en 2007 à 156 tonnes en 2008. Les Pays-Bas ont enregistré une hausse non négligeable, avec 42,4 tonnes saisies en 2008, soit le niveau le plus élevé depuis 2002. En revanche, les saisies d'herbe de cannabis aux Pays-Bas qui étaient en moyenne de 6,86 tonnes au cours de la période 2003-2007, s'élevaient à 5,47 tonnes en 2007. Les Pays-Bas sont également le pays le plus fréquemment mentionné comme point d'origine de l'herbe de cannabis dans les réponses des gouvernements aux questionnaires destinés aux rapports annuels pour 2007: ils sont cités 13 fois dans les réponses pour 2007 et pour 2008, à chaque fois par des pays européens, la seule exception étant le Japon qui a identifié les Pays-Bas dans son questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2007.

2. Résine de cannabis

35. En 2008, les saisies mondiales de résine de cannabis ont augmenté d'un quart pour atteindre des niveaux record, passant de 1 299 tonnes en 2007 à 1 635 tonnes. Les saisies sont toujours concentrées en Europe occidentale et centrale (notamment en Espagne), au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (notamment l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan) et l'Afrique du Nord (notamment le Maroc). Une hausse prononcée, tant en termes absolus que relatifs, a été enregistrée au Proche et Moyen-Orient et Asie du Sud-Ouest, principalement en raison des saisies réalisées par l'Afghanistan (voir figure V). La part des saisies mondiales réalisées dans cette sous-région est passée de moins d'un cinquième en 2005 à près d'un tiers en 2008.

¹⁵ À la date d'établissement du présent rapport, l'Inde n'avait toujours pas répondu à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008.

Figure V
Ventilation des saisies de résine de cannabis dans le monde, 2002-2008
 (Tonnes)



36. Depuis 1996, la sous-région Europe occidentale et centrale réalise chaque année plus de la moitié des saisies mondiales de résine de cannabis. L'Espagne a notamment déclaré chaque année, de 1998 à 2008, les saisies les plus importantes de résine de cannabis au monde. En 2007, le pays en a saisi 654 tonnes, un niveau qui est resté stable en 2008 avec 683 tonnes.

37. Entre 2000 et 2008, les autorités espagnoles ont également indiqué avoir effectué, en moyenne, plus de 1 000 saisies de drogues par an, dont 52 % portaient sur de la résine de cannabis (en 2008, ce chiffre était de 54 %). Les autorités espagnoles ont indiqué que le Maroc était pratiquement le seul autre pays d'origine des envois de résine.

38. Dans la région Proche et Moyen-Orient et Asie du Sud-Ouest, les saisies de résine de cannabis ont fortement augmenté, passant de 292 tonnes en 2007 à 527 tonnes en 2008. Cette augmentation est principalement due aux saisies effectuées par l'Afghanistan, où, selon le Bureau de pays de l'UNODC, les saisies ont été multipliées par trois, passant de 83,8 tonnes en 2007 à 271 tonnes en 2008. La tendance nettement à la hausse en Afghanistan, probablement due à l'augmentation des surfaces consacrées à la culture de cannabis, avait déjà été signalée en 2007, où les saisies avaient plus que doublé par rapport à 2006 (37 tonnes). La nette augmentation enregistrée en 2008 s'explique en grande partie par la saisie extraordinairement importante (236,8 tonnes) de résine de cannabis effectuée par les autorités afghanes dans la province de Kandahar en juin 2008.

39. Le Pakistan a également signalé une augmentation des saisies de résine de cannabis, qui étaient de 135 tonnes en 2008 contre 110 tonnes en 2007. Selon lui, 98 % de la résine présente sur son territoire en 2008 était originaire d'Afghanistan et ce sont les mesures de lutte contre la culture du pavot à opium qui ont poussé les agriculteurs afghans à cultiver du cannabis.

40. Les saisies d'herbe de cannabis ont également augmenté modérément en Afrique du Nord, passant de 141 tonnes en 2007 à 165 tonnes en 2008. Les saisies les plus importantes dans cette sous-région continuent d'être rapportées par le Maroc, où les saisies se sont élevées à 114 tonnes en 2008, un niveau stable par rapport au fort niveau enregistré en 2007 (118 tonnes). L'augmentation du total des saisies réalisées en Afrique du Nord est cependant due à celles effectuées par l'Algérie et l'Égypte. Dans ces deux pays, les saisies ont plus que doublé en 2008, pour atteindre le niveau record de 38 tonnes en Algérie (contre 16,6 tonnes en 2007) et 12,8 tonnes en Égypte, le niveau le plus élevé depuis 1989 (contre 5,62 tonnes en 2007).

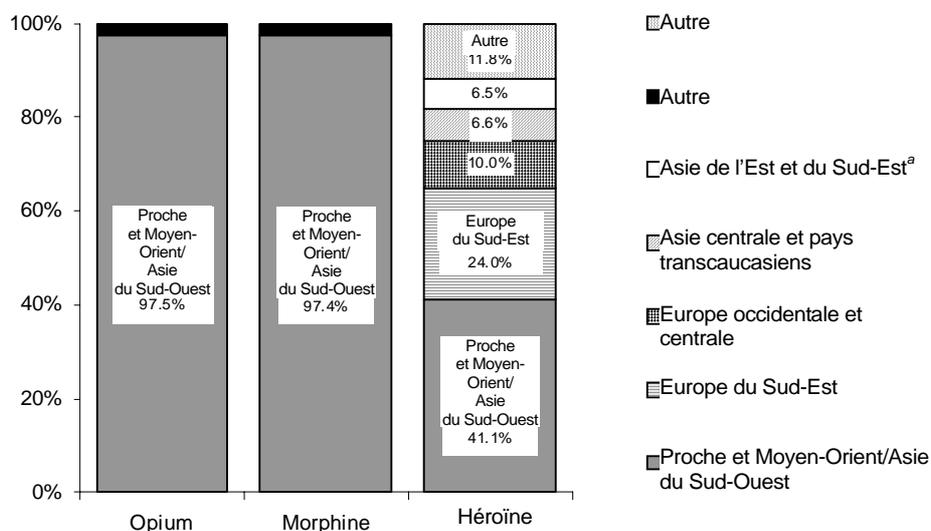
41. Le Maroc était le pays le plus fréquemment cité dans les réponses des gouvernements aux questionnaires destinés aux rapports annuels comme point d'origine de la résine de cannabis; il a été cité 17 fois dans les réponses pour 2007 (sans compter les réponses du Maroc) et 11 fois dans les réponses pour 2008. Le Maroc a également signalé qu'en 2008, grâce au renforcement du système de surveillance des côtes méditerranéennes et à la poursuite des opérations des services de sécurité, les itinéraires de trafic de la résine de cannabis se sont déplacés vers la côte Atlantique.

B. Opiacés

42. Ces dernières années, le trafic mondial d'opiacés a relié les trois grands marchés de consommation d'héroïne à trois centres de production distincts. Le marché européen de la consommation continue d'être approvisionné par des substances originaires d'Afghanistan. Un autre itinéraire relie le Sud-Est asiatique, notamment la République démocratique populaire lao et le Myanmar, aux pays voisins, notamment la Chine, ainsi qu'à l'Océanie. Le marché de consommation nord-américain était principalement approvisionné par des opiacés provenant d'Amérique du Sud et du Mexique.

43. Les opiacés originaires d'Afghanistan ont également été introduits en Asie du Sud-Est (notamment en Chine et en Malaisie) et en Amérique du Nord. De grandes quantités d'opiacés provenant d'Afghanistan continuent également d'être introduites clandestinement en Fédération de Russie (via l'Asie centrale) et l'Europe occidentale via le Pakistan et la République islamique d'Iran, avant d'être acheminées dans les Balkans, via la Turquie, et, bien que dans une moindre mesure, la Mer Noire. D'autres itinéraires reliant le Pakistan à l'Europe ont également été signalés, reposant sur divers points de transit ; on a également signalé des envois aériens directs (notamment vers le Royaume-Uni). La plupart des saisies mondiales d'opium et de morphine se produisent dans les pays voisins de l'Afghanistan, alors que les saisies d'héroïne sont moins concentrées sur le plan géographique (voir fig. IV).

Figure VI
Distribution des saisies d'opiacés dans le monde
(Pourcentage)

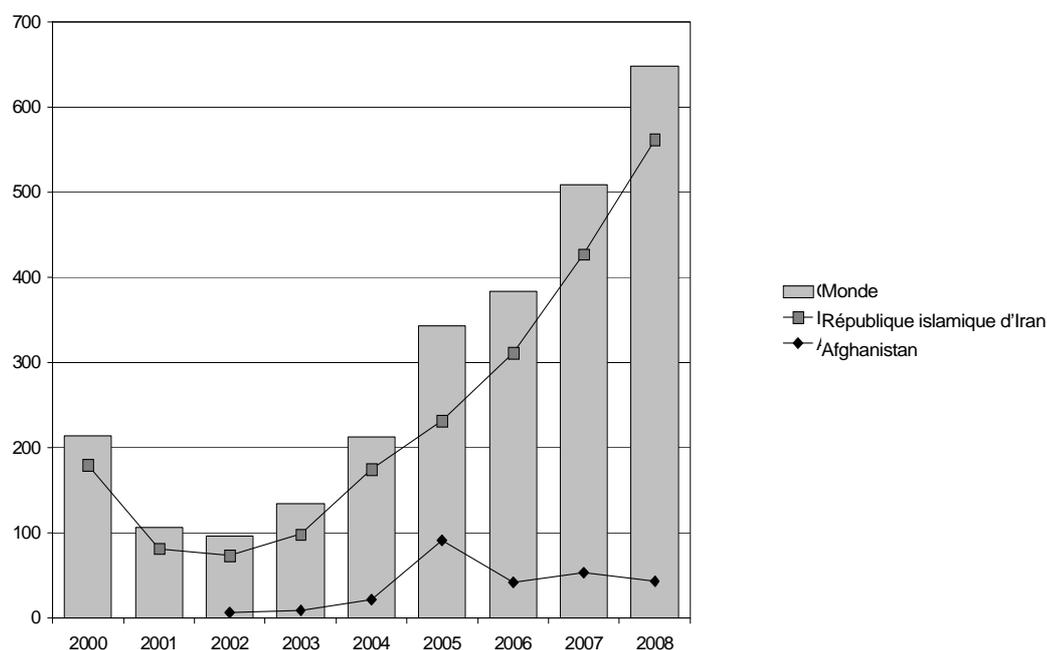


^a Y compris l'Europe occidentale et centrale, l'Europe du Sud-Est, l'Asie centrale et les pays transcaucasiens et l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

1. Opium

44. Les saisies mondiales d'opium ont augmenté progressivement pendant six années consécutives, passant de 95,7 tonnes en 2002 à près de sept fois cette quantité (649 tonnes) en 2008. Cela équivaut à six augmentations annuelles consécutives de 38 %. Cette hausse est en grande partie due aux saisies effectuées par la République islamique d'Iran, qui a continué de signaler les plus grosses saisies d'opium au monde, de loin (voir fig. VII). La plupart des autres saisies ont été effectuées par l'Afghanistan et le Pakistan. Ces trois pays assuraient ensemble 97 % des saisies mondiales en 2007 de même, selon les données préliminaires, qu'en 2008.

Figure VII
Saisies d'opium en Afghanistan, en République islamique d'Iran et dans le monde, 2000-2008
(Tonnes)



^a Les données sur les saisies en Afghanistan et en République islamique d'Iran pour 2008 sont provisoires.

45. Chaque année, de 1996 à 2008, la République islamique d'Iran a représenté à elle seule plus des deux tiers des saisies annuelles d'opium dans le monde. Pendant cinq années consécutives, les quantités d'opium saisies dans le pays n'ont cessé d'augmenter (passant de 73 tonnes en 2002 à 427 tonnes en 2007), donnant ainsi le ton pour l'ensemble des saisies réalisées à l'échelle mondiale. Selon les données provisoires, en 2008, les saisies effectuées par la République islamique d'Iran ont continué de progresser, s'établissant à 562 tonnes¹⁶, soit une quantité supérieure au total mondial pour 2007 (voir fig. VII). Le total provisoire des saisies pour les sept premiers mois de 2009 s'élève à 349 tonnes¹⁷.

46. Selon des informations communiquées par le Bureau de l'UNODC pour l'Afghanistan, les saisies d'opium ont diminué, passant de 52,5 tonnes en 2007 à 42,8 tonnes en 2008. Compte tenu des importantes quantités d'opium produites en Afghanistan, ces chiffres révèlent un taux de saisie anormalement faible. Selon les données recueillies par l'UNODC, en 2008, les saisies d'opium ont été effectuées principalement dans les provinces de Helmand (20,8 tonnes), Nangarhar (9,8 tonnes), Kandahar (4,1 tonnes) et Herat (3,4 tonnes). Au cours du premier

¹⁶ République islamique d'Iran, *Drug Control in 2008: Annual Report and Rapid Situation Assessment*. Les données demandées dans la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008 n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du présent rapport.

¹⁷ République islamique d'Iran, Anti-Narcotics Police, *Drug Report 2009* (mars 2009).

semestre de 2009, 50 tonnes d'opium ont été saisies dans le cadre d'interventions de l'armée¹⁸.

47. A l'instar de la tendance observée en République islamique d'Iran, les saisies d'opium au Pakistan ont été multipliées par dix entre 2004 et 2008, où elles sont passées de 2,5 tonnes en 2004 à 27,2 tonnes en 2008. Le Pakistan a également signalé avoir saisi 6,88 tonnes de paille de pavot à opium en 2007 et plus de 10 fois cette quantité (81,7 tonnes) en 2008.

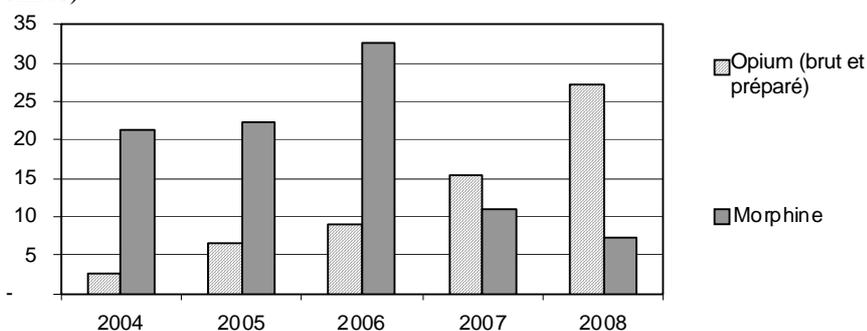
2. Morphine

48. Pour la deuxième année consécutive, les saisies mondiales de morphine, ont chuté de plus de 30 %, passant de 27,4 tonnes en 2007 à 17,2 tonnes en 2008. Le recul des saisies mondiales de morphine enregistré au cours de la période 2006-2008 s'explique principalement par la nette tendance à la baisse signalée par le Pakistan, où elles sont passées de 32,7 tonnes en 2006 à 11 tonnes en 2007, puis à 7,32 tonnes en 2008, leur plus bas niveau depuis 2002. La baisse des saisies de morphine contraste fortement avec la hausse des saisies d'opium (voir fig. VIII).

Figure VIII

Tendances comparées de l'évolution des saisies de morphine et d'opium au Pakistan, 2004-2008

(Tonnes)



Note: Les données sont présentées aux fins de comparaison des tendances de l'évolution des saisies de différentes drogues dans le temps et non en quantité. En aucun cas une tonne d'opium ne saurait être considérée comme équivalant à une tonne de morphine (en particulier pour ce qui est de la fabrication potentielle d'héroïne).

49. En 2008, la République islamique d'Iran a saisi la plus grande quantité de morphine, soit 8,98 tonnes¹⁹, un niveau stable par rapport à 2007 (9,68 tonnes). Il se pourrait, cependant, que les saisies augmentent encore en 2009 attendu que le chiffre provisoire pour les sept premiers mois de 2009 seulement (8,86 tonnes) était déjà comparable aux quantités totales saisies en 2008.

3. Héroïne

50. En 2008, les saisies mondiales d'héroïne ont atteint le niveau record de 72,9 tonnes, contre 65,1 tonnes en 2007, témoignant d'une hausse annuelle pour la

¹⁸ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Enquête sur la production d'opium en Afghanistan 2009: Summary Findings* (septembre 2009).

¹⁹ République islamique d'Iran, Anti-Narcotics Police, *Drug Report 2009* (mars 2009).

deuxième année consécutive. Les saisies d'héroïne sont moins concentrées géographiquement que celles d'opium et de morphine et se situent principalement dans les sous-régions du Proche et Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest (41 % du total mondial en 2008), en Europe du Sud-Est (24 %), en Europe occidentale et centrale (10 %), en Asie centrale et dans les pays transcaucasiens (7 %), en Asie de l'Est et du Sud-Est (7 %), en Europe de l'Est (5 %) et en Amérique du Nord (3 %).

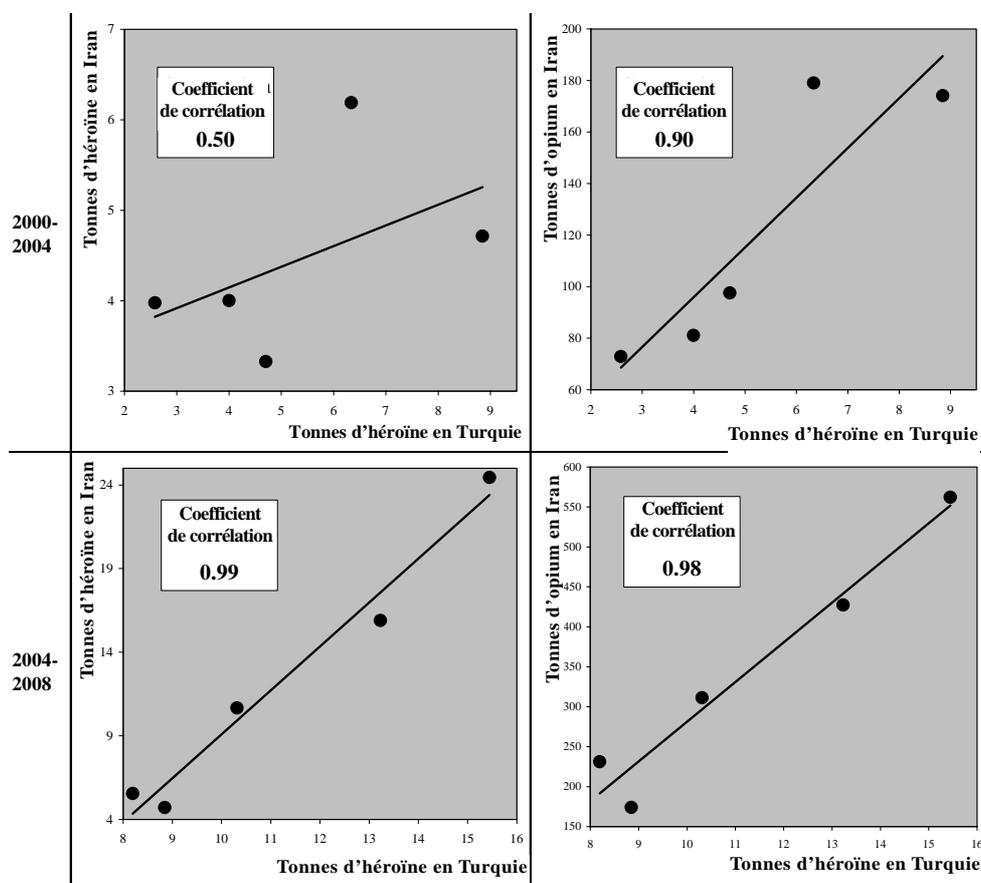
51. L'augmentation des saisies mondiales d'héroïne au cours de la période 2006-2008 est principalement due à la hausse continue des saisies en République islamique d'Iran et en Turquie. En 2008, ces deux pays ont totalisé plus de la moitié des saisies mondiales d'héroïne et réalisé, respectivement, pour la troisième année consécutive, les premières et deuxièmes plus grosses saisies signalées dans le monde par un seul pays. En 2007, les saisies d'héroïne en République islamique d'Iran s'élevaient à 15,9 tonnes et, selon les données préliminaires, cette tendance à la hausse s'est maintenue en 2008, pour s'établir à 24,5 tonnes²⁰. Le total provisoire pour les sept premiers mois de 2009 était de 16 tonnes. En Turquie, les saisies sont passées de 13,2 tonnes en 2007 à 15,4 tonnes en 2008.

52. La Turquie est toujours un point d'entrée majeur de l'héroïne à destination de l'Europe occidentale et centrale. La comparaison des saisies d'héroïne effectuées par la Turquie et par son voisin iranien révèle des schémas notables. Au cours de la période 2000-2004, les saisies d'héroïne en Turquie étaient plus fortement corrélées aux saisies d'opium qu'aux saisies d'héroïne en République islamique d'Iran, ce qui donne à penser que l'héroïne disponible en Turquie provenait dans une large mesure de l'opium fabriqué en République islamique d'Iran. En revanche, au cours de la période 2004-2008, la très forte corrélation entre les saisies d'héroïne et d'opium en République islamique d'Iran tendrait à démontrer que les trafiquants iraniens et pakistanais disposaient d'une source commune d'approvisionnement (voir fig. IX).

²⁰ République islamique d'Iran, Anti-Narcotics Police, *Drug Report 2009* (mars 2009) et Bureau de l'UNODC en République islamique d'Iran.

Figure IX.

Corrélation entre les saisies d'héroïne en Turquie et les saisies d'opium et d'héroïne en République islamique d'Iran, 2000-2004 et 2004-2008²¹



53. Après un recul significatif entre 2004 et 2007, les saisies d'héroïne en Chine se seraient stabilisées à 4,33 tonnes en 2008, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 2007 (4,59 tonnes). La Chine a signalé que les trafiquants d'Afrique de l'Ouest (en particulier du Nigeria) introduisent clandestinement en Chine, notamment dans la province du Guangdong, de grandes quantités d'héroïne ainsi que de méthamphétamine.

54. Les saisies d'héroïne ont diminué tant en Afghanistan, où elles sont passées de 5,04 tonnes en 2007 à 2,78 tonnes en 2008 (selon le Bureau de l'UNODC en Afghanistan), qu'au Pakistan, où elles sont passées de 2,87 tonnes en 2007 à 1,90 tonnes en 2008 (leur plus bas niveau depuis 1981). En outre, en 2008, les saisies ont atteint un niveau record au Kazakhstan (1,64 tonnes) et en Ouzbékistan (1,47 tonnes), et sont restées globalement stables au Tadjikistan (1,64 tonnes).

55. Les saisies d'héroïne en Europe occidentale et centrale ont baissé de manière régulière d'environ un cinquième entre 2004 et 2008, passant de 7,39 tonnes en 2007 à 7,26 tonnes en 2008. Les saisies effectuées en Fédération de Russie ont

²¹ Les données relatives à la République islamique d'Iran pour 2008 sont provisoires.

augmenté en 2007, passant de 2,45 tonnes en 2006 à 2,93 tonnes en 2007, puis à nouveau en 2008, pour s'établir à 3,44 tonnes. Les saisies aux États-Unis sont passées de 2,44 tonnes en 2007 à 1,97 tonnes en 2008, un niveau cependant supérieur à celui atteint en 2005 et 2006 (1,73 tonnes).

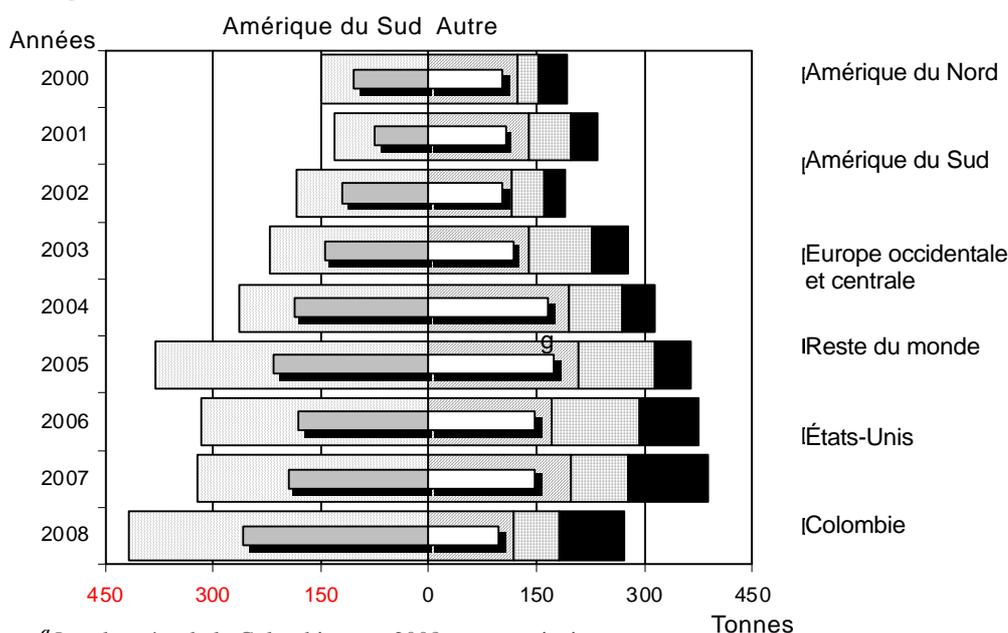
C. Cocaïne

56. Les principaux marchés mondiaux de consommation de cocaïne, à savoir les États-Unis et l'Europe, continuent d'être approvisionnés par l'Amérique du Sud, notamment les pays de la région andine. La cocaïne est principalement acheminée au Nord, vers l'Amérique du Nord, et par l'Atlantique, directement vers l'Europe, via les Caraïbes ou l'Afrique.

57. Après avoir connu une forte hausse entre 2002 et 2005, les saisies de cocaïne dans le monde se sont stabilisées depuis lors à 710 tonnes en 2007 et à 691 tonnes en 2008. Les saisies étaient encore concentrées dans les Amériques et en Europe. Cependant, entre 2007 à 2008, les saisies de cocaïne se sont déplacées vers les pays qui la produisent. Les saisies effectuées en Amérique du Sud représentaient 61 % du total mondial provisoire en 2008, contre 45 % en 2007. Cela est en grande partie dû à la progression des saisies réalisées dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, notamment en Colombie, et à la baisse simultanée enregistrée en Amérique du Nord et en Europe (voir fig. X).

Figure X

Comparaison des saisies de cocaïne en Amérique du Sud et dans d'autres régions, 2000-2008



58. Les saisies de cocaïne en Amérique du Sud ont atteint un niveau record en 2008 pour s'établir à 418 tonnes - près d'un tiers de plus que le niveau atteint en 2007 (322 tonnes). En termes absolus, la plus forte hausse par rapport à 2007 est de loin celle signalée par la Colombie (augmentation de 61,9 tonnes). En termes relatifs, des hausses significatives ont également été signalées au Pérou (où les saisies ont presque doublé), dans l'État plurinational de Bolivie (où les saisies ont augmenté de 62 %), en Argentine (+ 51 %), au Brésil (+ 21 %) et en Équateur (+ 12 %). Une exception notable à la tendance générale à la hausse de plus en plus répandue en Amérique du Sud est le Chili qui a enregistré une baisse de 12 % des saisies de cocaïne. Les saisies réalisées par la République bolivarienne du Venezuela sont restées quasiment inchangées.

59. À partir de 2002, la Colombie et les États-Unis ont systématiquement réalisé, respectivement, les premières et deuxièmes plus grosses saisies annuelles de cocaïne dans le monde. Entre 2002 et 2007, en outre, les saisies de cocaïne réalisées au cours de la période 2002-2007, les saisies de cocaïne réalisées aux États-Unis, où se trouve le plus grand marché de cocaïne, ont suivi la même tendance que celles effectuées en Colombie, pays où la fabrication est la plus importante, dans une mesure remarquable (coefficient de corrélation de 0,96 %. Les tendances dans ces deux pays divergent cependant en 2008. Les saisies effectuées en Colombie ont atteint un niveau record en 2008, passant de 195 tonnes en 2007 à 257 tonnes²² en 2008, tandis que les saisies aux États-Unis ont fortement chuté et sont passées de 148 tonnes en 2007 à 98 tonnes en 2008.

60. Aux États-Unis, outre la baisse des saisies de cocaïne enregistrée, plusieurs facteurs permettent de penser que la cocaïne s'est raréfiée sur le marché nord-américain en 2007 et en 2008. Selon les données communiquées par ce pays, la hausse du prix du gramme de cocaïne pure a augmenté de 89,1 % entre janvier 2007 et septembre 2008. Selon les données communiquées par la Drug Enforcement Administration (DEA) des États Unis, la hausse du prix de la substance et la diminution de son taux de pureté moyenne sont restés identiques au second trimestre de 2009.

61. Le Mexique est toujours un important pays de transit de grandes quantités de cocaïne originaires de la région andine introduites clandestinement aux États-Unis. Suivant la tendance observée aux États-Unis, les saisies de cocaïne au Mexique ont fortement chuté en 2008 (19,3 tonnes). Les saisies effectuées par les autorités des États-Unis le long de la frontière mexicaine ont suivi une tendance générale à la baisse entre le dernier trimestre de 2005 et le deuxième trimestre de 2008²³, ce qui tendrait à démontrer que la quantité de cocaïne qui arrive aux États-Unis par la frontière mexicaine diminue.

62. Le marché de la cocaïne en Europe a augmenté sensiblement depuis 2000, tant en termes d'offre que de demande. Les saisies annuelles moyennes de cocaïne en Europe étaient de 35,5 tonnes pour la période 1999-2001 et de 102 tonnes pour la

²² Observatoire colombien des drogues. Les données demandées à la Colombie dans la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2008 n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du présent rapport.

²³ National Drug Intelligence Center, Ministère de la justice des États-Unis, *National Drug Threat Assessment 2009* (décembre 2008).

période 2005-2007. En moyenne²⁴, le prix de gros de la cocaïne, ajusté en fonction de l'inflation et exprimé en euros, est resté stable entre 2002 et 2007. Le prix moyen de détail²⁴, ajusté en fonction de l'inflation et exprimé en euros, a diminué progressivement mais régulièrement entre 2001 et 2007, baisse qui s'est également accompagnée d'une tendance au recul du taux de pureté moyenne de la substance au détail²⁵.

63. Les événements qui se sont produits tout récemment sur le marché européen de la cocaïne sont moins simples à interpréter. Les saisies effectuées en Europe ont atteint 121 tonnes en 2006 pour redescendre à 79 tonnes en 2007 (soit un tiers de moins qu'en 2006); le total provisoire pour 2008 se situait à 61,8 tonnes. La comparaison des totaux de plus de 38 pays et territoires européens pour lesquels on disposait de données montre que les saisies ont chuté de 18 % entre 2007 et 2008 (ces pays et territoires représentaient 96 % du total européen en 2007). Plus précisément, les trois pays qui ont signalé les plus grosses saisies en Europe en 2007, à savoir l'Espagne, le Portugal et les Pays-Bas, ont parallèlement signalé des baisses significatives en 2008. Les saisies de cocaïne sont passées de 37,8 tonnes à 28 tonnes en Espagne (la deuxième baisse annuelle consécutive dans ce pays), de 10,5 tonnes à 6,76 tonnes aux Pays-Bas, et de 7,36 tonnes à 4,88 tonnes au Portugal (deuxième baisse annuelle consécutive).

64. Un nouveau schéma semble émerger concernant les étapes finales de la transformation de cocaïne en Europe, probablement afin de faciliter son introduction sous des formes diverses pour dissimuler effectivement la nature de la substance. Il se pourrait que les réseaux de trafiquants de drogue aient commencé à importer de la cocaïne sous forme de cocaïne base pour pouvoir ensuite la transformer en chlorhydrate de cocaïne dans des laboratoires européens, et l'introduisent clandestinement dans d'autres pays, dissoute ou mélangée à d'autres substances, que des laboratoires situés en Europe seraient ensuite chargés de récupérer.

65. Depuis 2002, l'Afrique, et plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest, joue un rôle important comme zone de transit de la cocaïne provenant d'Amérique du Sud introduite clandestinement en Europe. Les saisies réalisées en Afrique sont passées de 562 kg en 2002 (dont 98 kg saisis en Afrique de l'Ouest et centrale) à 5,50 tonnes en 2007²⁶ (dont 4,57 tonnes saisis en Afrique de l'Ouest et centrale). Malgré ces hausses, il se peut que les quantités saisies en Afrique de l'Ouest soient relativement modestes par rapport aux quantités qui transitent effectivement par la région.

²⁴ Moyenne pondérée de 18 pays européens effectuée sur la base des réponses aux questionnaires destinés aux rapports annuels, des données de l'Office européen de Police-Europol et des estimations de l'UNODC (voir le rapport mondial sur les drogues 2009).

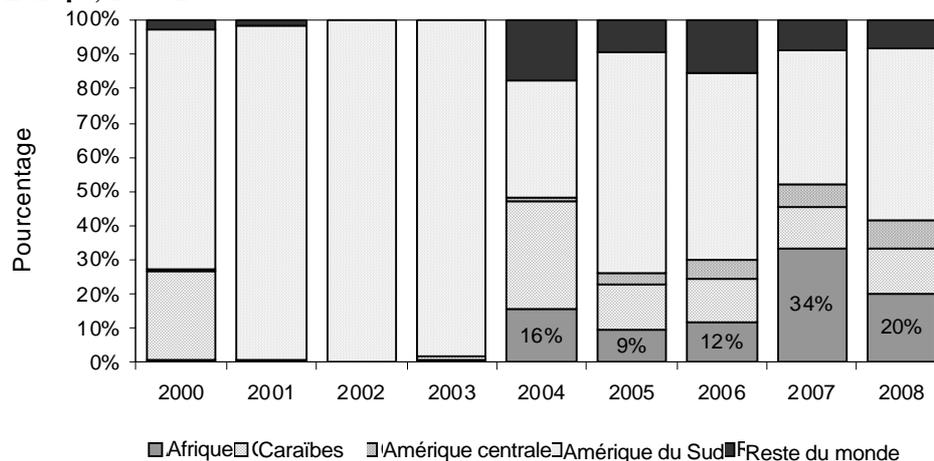
²⁵ Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, la plupart des États Membres de l'Union européenne dont les données suffisent à une analyse des tendances dans le temps ont signalé un recul du taux de pureté moyenne de la cocaïne au détail au cours de la période 2002-2007, à l'exception de l'Espagne et du Portugal. Voir le Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue en Europe 2009 (Lisbonne, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, novembre 2009). L'exception de l'Espagne et du Portugal peut être le signe du rôle joué par la péninsule ibérique en tant que premier point d'entrée en Europe d'importantes quantités de cocaïne.

²⁶ Au moment de l'élaboration du présent document, les données relatives aux saisies pour 2008 communiquées par les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale dans leurs réponses aux questionnaires destinés aux rapports annuels étaient trop limitées pour qu'une tendance puisse en être dégagée.

66. Une analyse des envois de cocaïne saisis en Europe, effectuée à partir des informations contenues dans la base de données de l'UNODC sur les saisies de drogues, a confirmé le rôle joué par l'Afrique en tant que point de transit entre l'Amérique du Sud et l'Europe mais aussi un possible tassement de cette tendance. Parmi les cas où l'origine des drogues saisies a pu être identifiée, la part des pays africains (ou de l'Afrique) désignés comme points d'origine était négligeable jusqu'en 2002, a augmenté à 34 % en 2007 puis est retombée à 20 % en 2008 (voir fig. XI).

Figure XI

Répartition géographique des points d'origine des envois de cocaïne saisis en Europe, 2000-2008



67. Les saisies de cocaïne en Australie ont progressé régulièrement entre 2005 et 2008, passant de 8,5 kg en 2005 à 930 kg en 2008. Pour la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin 2008, l'Australie a évoqué le risque de trafic de cocaïne au et du Canada ainsi que l'intensification du trafic de drogues originaires de Chine et de la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine).

D. Stimulants de type amphétamine

68. La fabrication illicite de stimulants de type amphétamine²⁷ est de plus en plus répandue et les groupes criminels organisés ont également augmenté leur production et perfectionné les méthodes de fabrication. Des quantités importantes continuent d'être fabriquées en Amérique du Nord, Asie de l'Est et du Sud-Est, Europe et Océanie, mais la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine est aussi apparue dans plusieurs pays où elle n'existait pas ou était peu importante jusqu'à présent, notamment les pays d'Amérique latine. Les informations sur les

²⁷ Les stimulants de type amphétamine, tels que définis par l'UNODC, comprennent: a) les amphétamines (amphétamine, méthamphétamine); b) l'"ecstasy" (méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA)) et produits apparentés, dont le méthylènedioxyamphétamine (MDA) (les substances du groupe "ecstasy"); et c) un certain nombre d'autres stimulants de synthèse comme la méthcathinone, la phentermine et la fénétylline.

importantes saisies de précurseurs opérées en Guinée en juillet 2009 laissent penser que les stimulants de type amphétamine (et d'autres drogues) connaissent un certain succès en Afrique de l'Ouest.

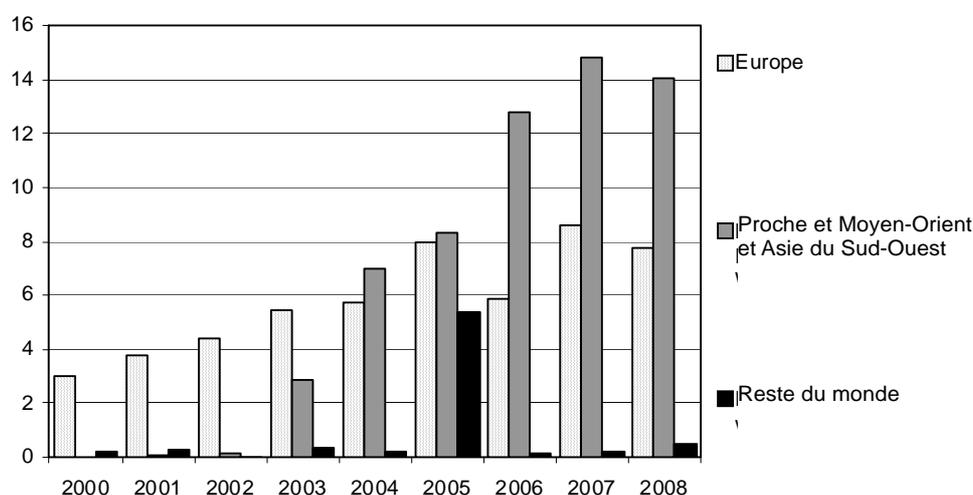
1. Amphétamines

69. Les saisies mondiales d'amphétamine s'élevaient à 22,3 tonnes en 2008, un niveau globalement identique au niveau record atteint en 2007 (23,7 tonnes). Le Proche et Moyen-Orient/l'Asie du Sud-Ouest et l'Europe représentaient, ensemble, 98 % des saisies effectuées en 2008. Depuis 2000, les saisies d'amphétamines ont augmenté considérablement dans ces deux sous-régions, même si leur taux de croissance au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest est supérieur à celui atteint en Europe (voir fig. XII).

Figure XII

Ventilation des saisies mondiales d'amphétamine, 2000-2008

(Tonne équivalent substance pure)



70. Les saisies d'amphétamine signalées dans les pays du Moyen-Orient portent, pour l'essentiel, sur des comprimés portant le logo "Captagon". La nature des composants psychoactifs de ces comprimés n'est pas toujours claire, même s'il semble que les amphétamines originaires d'Europe du Sud-Est (notamment de Bulgarie) soient l'actif principal des comprimés de Captagon qui circulent sur les marchés du Moyen-Orient (notamment d'Arabie saoudite), qui contiennent aussi souvent de la caféine. Des laboratoires chargés de transformer cette substance en comprimés pourraient également avoir été établis dans les pays situés le long de cet itinéraire. La Jordanie, le Liban, la Turquie et la République arabe syrienne sont des points de transit importants.

71. Les saisies annuelles d'amphétamines réalisées en Arabie saoudite ont progressé régulièrement au cours de la période 2000-2007, passant à 13,9 tonnes²⁸

²⁸ Les données pour l'Arabie Saoudite pour la période 2002-2007 proviennent de l'Organisation mondiale des douanes et de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Il est probable que les quantités indiquées concernant l'Arabie saoudite pour la période 2002-2007

en 2007. L'Arabie saoudite a signalé avoir saisi 12,8 tonnes d'amphétamines en 2008. Le total pour le Proche et Moyen-Orient/l'Asie du Sud-Ouest s'élevait à 14,8 tonnes en 2007 et à 14 tonnes en 2008.

72. En Europe, les saisies ont diminué de 10 % par rapport au niveau record de 2007 (8,62 tonnes), avec 7,73 tonnes. Le Royaume-Uni a indiqué qu'au cours de l'exercice 2007/2008, les saisies d'amphétamines en Angleterre et au Pays de Galles ne représentaient que 1,76 tonnes. A cours de l'exercice 2008/2009, les saisies d'amphétamines dans ces deux pays ont atteint 2,94 tonnes²⁹.

73. Le Mexique a signalé des saisies d'amphétamine se montant à 251 kg en 2008, chiffre sensiblement supérieur aux totaux annuels enregistrés pour toute l'Amérique du Nord entre 2000 et 2007.

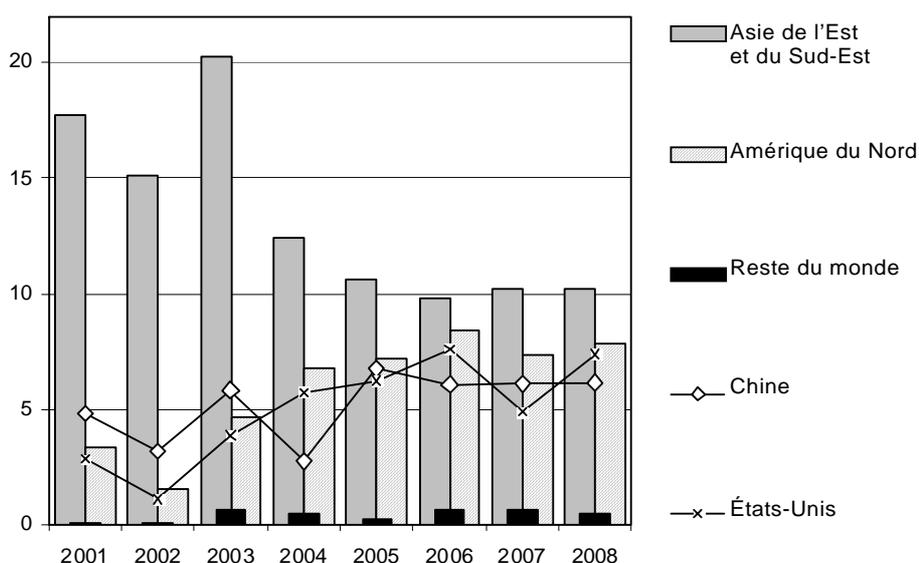
2. Métamphétamine

74. Les saisies mondiales de métamphétamine sont restées stables pour la quatrième année consécutive, avec 18,2 tonnes en 2007 et 18,5 tonnes en 2008. L'Asie de l'Est et du Sud-Est (notamment la Chine) et l'Amérique du Nord (notamment les États-Unis) ont de nouveau saisi les plus gros volumes de métamphétamine (97 % des saisies réalisées en 2008) (voir fig. XIII).

Figure XIII

Saisies de métamphétamine dans le monde, 2001-2008

(Tonne équivalent substance pure)



et pour 2008 représentent la plus grande partie de la masse des quantités saisies, liants et adjuvants contenus dans les comprimés de Captagon compris, et doivent donc être interprétées avec prudence. Ces chiffres n'en sont cependant pas moins importants et révèlent une tendance générale à la hausse.

²⁹ Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: "Seizures of drugs in England and Wales: 2008/09", *Home Office Statistical Bulletin* (29 octobre 2009).

75. La région comprise entre le Cambodge, le Myanmar, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam et les provinces frontalières au Sud de la Chine (souvent désignée sous le nom de “Bassin du Mékong”) est au cœur de la fabrication, du trafic et de la consommation de méthamphétamine. Suite aux mesures accrues de répression prises par la Thaïlande, le trafic s’est déplacé dans les pays voisins, notamment au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam.

76. Les saisies de méthamphétamine en Asie de l’Est et du Sud-Est sont demeurées stables en 2008, avec 10,2 tonnes. En Chine, les saisies s’élevaient à 6,09 tonnes en 2007 (les plus importantes réalisées dans le monde cette année là) et à 6,15 tonnes en 2008, tandis que les saisies en Thaïlande sont passées de 1,29 tonnes en 2007 à 1,98 tonnes en 2008.

77. En Amérique du Nord, les saisies totales de méthamphétamine sont également restées stables dans l’ensemble en 2008, avec 7,35 tonnes en 2007 et 7,83 tonnes en 2008. Elles ont cependant sensiblement augmenté aux États-Unis, puisqu’elles sont passées de 4,89 tonnes en 2007 à 7,37 tonnes en 2008 (les plus importantes réalisées dans le monde cette année-là). Cette progression a été compensée par la part du total nord-américain saisie par le Canada, qui avait signalé des saisies extraordinairement élevées en 2007 (1,54 tonnes), contre seulement 111 kg en 2008.

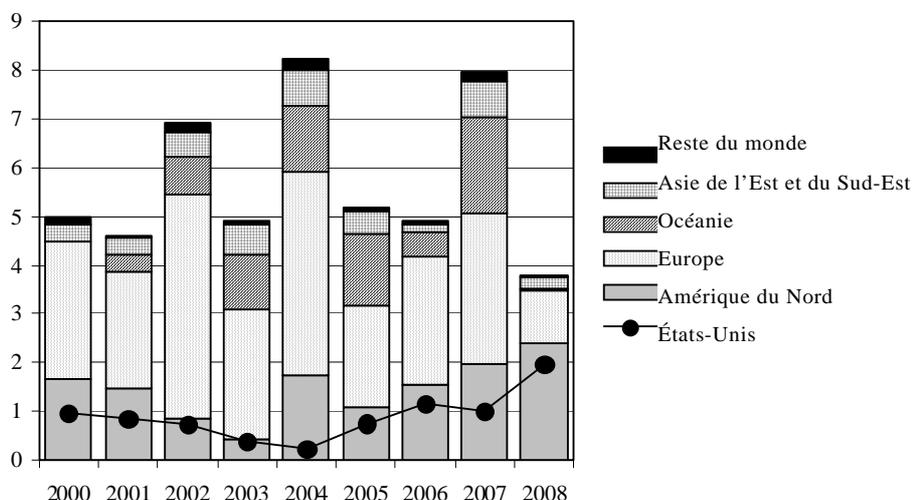
78. Les États-Unis ont également signalé que de janvier 2007 à septembre 2008, le prix du gramme de méthamphétamine pure a augmenté de 23,6 %, tandis que la pureté de la méthamphétamine avait diminué de 8,3 %. En 2008, selon le Ministère de la justice des États-Unis³⁰, la production de méthamphétamine à petite échelle a augmenté dans plusieurs régions du pays, et certaines organisations de trafiquants mexicaines y ont transféré leurs activités de production, en particulier en Californie. Cela peut être en réaction aux restrictions plus strictes émises par le Mexique concernant l’éphédrine et la pseudoéphédrine, qui ont raréfié la méthamphétamine sur plusieurs marchés de la drogue aux États-Unis en 2007 et durant la première moitié de 2008.

3. “Substances du groupe ecstasy”

79. Les saisies mondiales de “substances du groupe ecstasy” (méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA)) sont passées du niveau record de 7,95 tonnes en 2007 à 3,8 tonnes en 2008, leur plus bas niveau depuis 1999. Ce chiffre s’explique en partie par la diminution des saisies réalisées par l’Australie et les Pays-Bas. D’un autre côté, les saisies ont fortement augmenté aux États-Unis. En 2008, l’Amérique du Nord, l’Europe et l’Asie de l’Est et du Sud-Est représentaient, ensemble, 98 % des saisies mondiales d’“ecstasy” (voir fig. XIV).

³⁰ National Drug Intelligence Center, Ministère de la justice des États-Unis, *National Drug Threat Assessment 2009* (décembre 2008).

Figure XIV
Saisies mondiales d'“ecstasy”, 2000-2008
 (Tonne équivalent substance pure)



80. Au cours de la période 2004-2008, les saisies de “substances du groupe ecstasy” aux États-Unis ont suivi une tendance générale à la hausse (voir fig. XIV). En 2008, elles avaient quasiment doublé et atteint un niveau record, passant d’une tonne en 2007 à 1,97 tonnes. Selon le Ministère de la Justice des États-Unis³¹, la MDMA que l’on trouve aux États-Unis est principalement produite au Canada qui alimente la hausse du trafic de la substance à la frontière entre les deux pays.

81. En Europe, les saisies d’“ecstasy” ont diminué, passant de 3,09 tonnes en 2007 (dont 2,16 tonnes saisies par les Pays-Bas) à 1,07 tonnes en 2008 (dont 409 kg saisis par les Pays-Bas). Les saisies de comprimés d’ecstasy réalisées par les Pays-Bas en particulier, ont chuté, passant de 8,43 millions de comprimés en 2007 à 249 000 comprimés en 2008.

82. Les saisies d’“ecstasy” effectuées par l’Australie ont fortement reculé, passant du niveau record de 1,97 tonnes en 2007 à 51,4 kg en 2008. Le chiffre pour 2007 comprend une seule saisie exceptionnellement élevée d’environ 15 millions de comprimés³². Le niveau atteint en 2008 est cependant faible par rapport, également, aux années précédentes. Entre 2003 et 2006, les saisies d’“ecstasy” opérées par l’Australie, étaient en moyenne de 1,1 tonnes.

³¹ Ibid.

³² Australian Crime Commission, *Illicit Drug Data Report 2006-07 (Revised Edition)* (mars 2009). Cette saisie, effectuée dans le cadre d’une opération d’approvisionnement surveillée pendant un an par les services australiens de détection et de répression, a été également confirmée à l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) par une autre source, à savoir la Police fédérale australienne. Dans ses réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels, l’Australie a signalé des saisies de 470 kg.

IV. Conclusions et recommandations

83. Pour lutter contre les infractions facilitées par le recours à la cybertechnologie, les gouvernements sont encouragés à s'assurer que leur législation nationale permet d'enquêter efficacement sur ces infractions et d'en poursuivre les auteurs sur le territoire national et que leurs services de détection et de répression sont suffisamment formés et préparés à cette fin.

84. Les gouvernements devraient encourager leurs services de détection et de répression à mettre pleinement à profit les informations dont ils disposent et à intégrer leur analyse dans les actions prévues contre les trafiquants.

85. Pour pouvoir exploiter efficacement la législation et les ressources disponibles, renforcer la confiance entre les différents services de détection et de répression, et prévenir les chevauchements dans les enquêtes sur les cibles ou les organisations criminelles, les gouvernements devraient prendre des mesures dès à présent pour s'assurer que leurs services de détection et de répression mettent en commun les ressources dont ils disposent et encouragent la constitution d'équipes spéciales interinstitutions chargées de lutter contre les activités illicites des trafiquants.

86. Les gouvernements devraient accorder une attention accrue au contrôle international de la vente et de la distribution des précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication de drogues illicites, y compris au contrôle du commerce en expansion de précurseurs chimiques qui semblent remplacer ceux qui sont placés sous contrôle international

87. Face à la sophistication croissante des groupes criminels qui se livrent au trafic de drogue, les gouvernements doivent prendre des mesures pour s'assurer que leurs laboratoires de criminalistique disposent du budget adéquat, du matériel requis et du personnel professionnel qualifié pour contribuer à la réussite des actions pénales..

88. L'analyse statistique peut aider à concevoir une stratégie globale efficace contre le trafic de drogues, à condition toutefois que les États Membres communiquent des données de qualité. On constate souvent d'importantes lacunes dans les données relatives aux saisies, précisément pour les régions qui sont les plus concernées par les nouvelles tendances. Il est recommandé aux États Membres de communiquer des réponses complètes au questionnaire destiné aux rapports annuels ainsi que des informations détaillées sur les saisies de drogues réalisées, de manière régulière et dans les délais.